



**Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public**

Secrétariat Général

Date : 05 février 2022

Dossier suivi par : Yoann VIGNER

Objet : Semestrialisation BTSA

Madame Valérie BADUEL

Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche

DGER - 1 ter Avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP

Madame La Directrice Générale,

Par le présent courrier, nous vous interpellons suite à des informations transmises par des autorités académiques à des équipes de direction d'établissements précisant « **qu'à la rentrée 2024, le passage à la procédure dite de "semestrialisation" des BTSA sera OBLIGATOIRE** ».

Nous contestons vivement cette affirmation, qui s'apparente à une pression proprement inacceptable sur les équipes. Et si elle se révélait vraie, ce serait pire encore... tant elle serait alors la preuve d'un double jeu inique de la part de vos services et d'une politique en sous-main peu à la hauteur d'un pilotage d'un Service Public digne de ce nom. En effet, dans tous les groupes de travail sur le sujet des BTSA, dans toutes les instances depuis 2 ans, vos services se sont engagés oralement (voir CNEA du 2/7/2021) et par écrit (https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/btsa/renovation/btsa-renovation-faq.pdf) sur le fait que cela resterait un choix... des établissements mais ne deviendrait JAMAIS obligatoire. Vous précisez même dans la note de service DGER/SDES/2022-54 du 19 janvier 2022 que « *L'établissement demandeur peut revenir de lui-même à une forme "classique" si ce mode de formation ne lui convient pas* »

Sans revenir sur notre opposition à ce dispositif du possible passage au tout CCF des BTSA (<http://www.snetap-fsu.fr/Positions-de-l-ODEA-concernant-la-reforme-des-BTSA-2022-2025.html>) car c'est clairement ce qu'est ce dispositif, nous rappelons qu'il entre en opposition avec le statut des enseignant.es tant PCEA que PLPA (ce que la FAQ DGER a le mérite d'énoncer clairement). Nous rappelons que ce choix impactera également les autres équipes pédagogiques de l'établissement tant les services des enseignant.es sont liés.

Nous vous demandons, Madame La Directrice Générale, de clairement indiquer aux personnels de l'Enseignement Agricole, ce que vous projetez de faire pour cette réforme du BTSA. Nous vous demandons de revenir sur les propos très clairement énoncés par des responsables académiques. Nous vous demandons de préciser très rapidement et de nouveau que ce sont UNIQUEMENT les équipes pédagogiques, clairement et honnêtement informées, après des débats contradictoires et des votes en CI et en CA qui s'engageront ou pas dans les BTSA TOUT CCF.

Restant à votre disposition pour tout échange, nous vous prions de croire en notre dévouement le plus sincère pour le Service Public d'Éducation.

Clémentine MATTEI

Co-Secrétaire Générale Snetap-FSU

Frédéric CHASSAGNETTE

Co-Secrétaire Général Snetap-FSU